2.

Organisation Compétitive GAc

p12 TABLEAUX SYNOPTIQUES

p14 GÉNÉRALITÉS

p18 FÉDÉRAL

p22 PERFORMANCE

p28 ÉLITE

TABLEAUX SYNOPTIQUES

PAR UNITÉ

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRE	7 ans 2016	8 ans 2015	9 ans 2014	10 ans 2013	11 ans 2012	12 ans 2011	13 ans 2010	14 ans 2009	15 ans 2008	16 ans 2007	17 ans 2006	18 ans 2005	19 ans 2004	20 ans et +	Formats des unités	Programmes	Finalité
ÉLITE	ÉLITE							Senior 13 ans et +								Duos F Duos H Duos Mx Trios F Quatuors H	Programme FIG Senior	Championnat de France Élite
						Junior 11 - 19 ans*											Programme FIG 13-19 ans	
				Espoir 9-17 ans (7 ans d'écart max)**													Programme FIG 11 - 16 ans	
			Avenir 8-16 ans (7 ans d'écart max)**														Programme FIG aménagé 11 - 16 ans + éléments	
PERFORMANCE	NATIONALE A				Toutes catégories d'âge (10 ans et +)											Duos F Duos H Duos Mx Trios F Quatuors H	Programme FIG aménagé	Championnat de France Performance
	NATIONALE B			Toutes catégories d'âge (9 ans et +)												Duos F Duos H / Mx Trios F Quatuors H / Mx	Programme National B	
			8-15 ans													Duo F Duo H/Mx Trio F		
FÉDÉRAL	FÉDÉRALE A	Toutes catégories d'âge (7 ans et +)														Duo* Trio* Quatuor*	Programme Fédéral A	Trophée Fédéral
		7-14 ans														Duo* Trio*		
	FÉDÉRALE B	Toutes catégories d'âge (7 ans et +)														Duo* Trio*	Programme Fédéral B	
		7-13 ans														Duo* Trio* Quatuor*		

* En catégorie Élite Junior, participation possible pour un/une voltigeur-se de 10 ans avec dérogation accordée par la DTN. La demande doit être adressée à derogation@ffgym.fr

** 7 ans d'écart maximum entre le gymnaste le plus âgé et le plus jeune

La catégorie Élite Senior est la catégorie hiérarchiquement la plus élevée et la catégorie Fédéral B 7-13 ans la catégorie hiérarchiquement la plus basse

PAR ÉQUIPE

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRES	7 ans 2016	8 ans 2015	9 ans 2014	10 ans 2013	11 ans 2012	12 ans 2011	13 ans 2010	14 ans 2009	15 ans 2008	16 ans 2007	17 ans 2006	18 ans 2005	19 ans 2004	20 ans et +	Formats des équipes	Programmes	Finalité
PERFORMANCE	NATIONALE		Nationale 1													5/4/3	Programme par équipe Performance (basé sur les contenus des filières par unité Performance et Elite)	Championnat de France par équipe
			Nationale 2															
			Nationale 3															
FÉDÉRAL	FÉDÉRALE	Toutes catégories d'âge														3/3/2	Programme par équipe Fédéral	FestiGAc

GÉNÉRALITÉS

COMPOSITION DE LA RÉGLEMENTATION TECHNIQUE

DOCUMENTS FFGYM

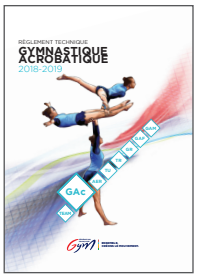

» LE RÉGLEMENT TECHNIQUE

- Organisation générale du système compétitif fédéral (échelons compétitifs, niveaux de pratique)
- Fonctionnement de chaque niveau de pratique (circuit compétitif, catégories d'âge, programmes utilisés)
- Règles propres au déroulement des compétitions (engagements, résultats, palmarès)

» LA BROCHURE DES PROGRAMMES

- Contenu technique de chaque catégorie (nombre de passages, exigences de composition des exercices)
- Modalités d'évaluation et de calcul des notes (coefficient de difficulté, pénalités, mode de départage des ex aequo)
- Grilles d'éléments et clarifications

» LES LETTRES FFGYM

- **Uniquement celles de la saison en cours**
- Informations propres à la saison en cours (numerus clausus, minima de sélection, dates des compétitions, etc.)
- Modalités d'application des évolutions réglementaires

DOCUMENTS FIG

» LE CODE DE POINTAGE FIG

- Réglementation internationale de la discipline

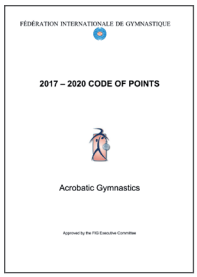

» LES TABLES DE DIFFICULTÉ FIG

- Références et valeurs des éléments collectifs et individuels utilisés par certaines catégories

» LES NEWSLETTER FIG GAc

- **Uniquement celles du cycle olympique en cours**
- Apportent des précisions sur l'application de la réglementation FIG

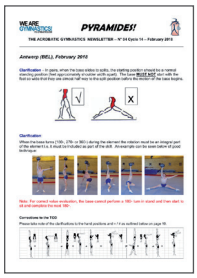

La réglementation technique nationale est complétée par la réglementation FIG. En cas de contradiction entre les réglementations FIG et française, c'est la réglementation française qui prévaut.

LA NOTION D'UNITÉ

» L'unité est une entité compétitive. Ainsi, en compétition, c'est l'unité qui est engagée, notée, classée, et qui obtient titres et sélections. Elle est identifiable par les gymnastes qui la composent, nommés partenaires.

COMPOSITION D'UNE UNITÉ

» L'unité est composée de 2, 3 ou 4 partenaires :

Duo Trio Quatuor

CHANGEMENT DE LA COMPOSITION D'UNE UNITÉ

» Changer l'un des partenaires revient à créer une nouvelle unité :

- L'unité créée ne peut pas bénéficier d'une sélection acquise par l'un des partenaires et doit obtenir ses propres résultats et sélections ;
- L'unité initiale conserve les résultats acquis depuis le début de la saison et peut obtenir des sélections.

» En Fédéral, un comité régional (ou regroupement) peut, jusqu'à l'étape régionale, accorder exceptionnellement le droit à une unité nouvellement constituée d'intégrer le circuit compétitif en cours de saison, directement à l'un des échelons dont il a la charge.

APPARTENANCE D'UN GYMNASTE À PLUSIEURS UNITÉS

» Au cours de la saison, un gymnaste peut concourir avec des unités différentes sur des compétitions différentes (notamment en cas de blessure d'un partenaire).

» Au cours d'une même compétition, un gymnaste ne peut concourir qu'avec une seule unité et dans une seule catégorie, et ce, même si la compétition dure plusieurs jours.

» En cas de sélection possible de plusieurs unités d'un gymnaste aux compétitions nationales, se référer à la rubrique *Sélection aux finales nationales par unité*.

CHANGEMENT DE CATÉGORIE D'UNE UNITÉ EN COURS DE SAISON

Ce tableau ne présente que les changements de catégorie possibles en cours de saison d'une épreuve sélective à une autre. Pour les compétitions par équipe (FestiGAc et Championnat de France par équipe) voir la règlementation spécifique à chacune de ces compétitions.

CHANGEMENT DE NIVEAU DE PRATIQUE

- Il n'est pas autorisé.
- Cependant, la montée/descente entre la filière Nationale A et la filière Élite d'une sélective inter-régionale à l'autre est possible, sur dérogation accordée par la CNS et la DTN. Cette demande devra être adressée à marion.limbach-tarin@ffgym.fr

CHANGEMENT DE FILIÈRE AU SEIN DU MÊME NIVEAU DE PRATIQUE

- Possible d'une compétition à l'autre.
- En Fédéral, ce changement est soumis à l'accord du comité régional ou regroupement. La demande de dérogation devra être adressée à la commission régionale GAc compétente.

CHANGEMENT DE CATÉGORIE D'ÂGE AU SEIN D'UNE MÊME FILIÈRE

- Possible en Élite car la catégorie n'est pas imposée par l'âge des partenaires.

TABLEAU DES MONTÉES

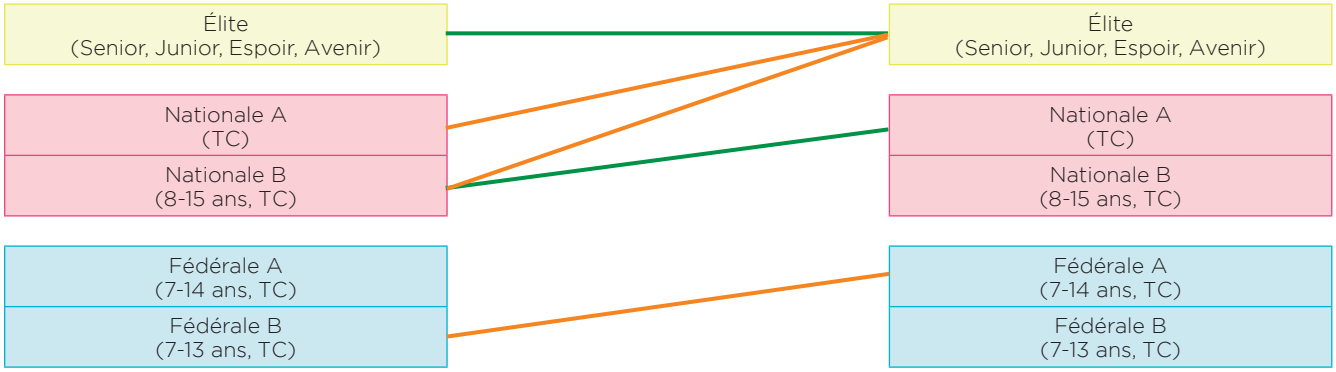

Montée possible

Montée soumise à dérogation (dans le respect de la cohérence des catégories)

TABLEAU DES DESCENTES

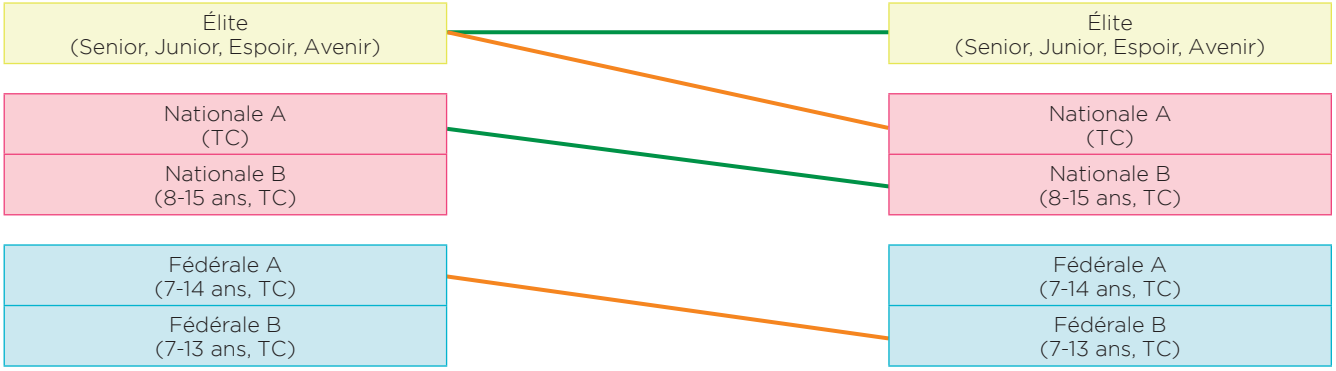

Descente possible

Descente soumise à dérogation (dans le respect de la cohérence des catégories)

SÉLECTIONS AUX FINALES NATIONALES PAR UNITÉ

- La CNS et la DTN établissent la liste des unités sélectionnées pour chaque finale nationale.
- Ces listes sont publiées à l'issue de la dernière épreuve sélective et la sélection d'une unité en finale nationale n'est effective que lorsqu'elle figure sur l'une de ces listes.
- Un gymnaste ne peut être sélectionné qu'à la finale nationale d'une seule catégorie, et avec une seule unité.
- Si une unité remplit les critères de sélection de plusieurs catégories, alors seule la sélection dans la catégorie la plus haute, selon la hiérarchie des catégories, est retenue.
- Si plusieurs unités d'un gymnaste remplissent les critères de sélection de leur catégorie respective, alors seule l'une de ces sélections sera retenue après étude par la CNS.
- La CNS et la DTN se réservent le droit de procéder à des rattrapages de sélection lors de l'établissement des listes et après leur publication.
- La DTN se réserve le droit de sélectionner en filière Elite des unités du collectif France.

SÉLECTION ET PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES PAR ÉQUIPE

- Un gymnaste ne peut participer qu'à une seule compétition nationale par équipe.
- La CNS et la DTN établissent la liste des clubs sélectionnés au Championnat de France par équipe.
- Les interdictions de participation et les modalités de participation propres à chaque compétition par équipe sont à retrouver dans les chapitres spécifiques correspondants (FestiGAc page 19 ou Championnat de France par équipe page 25).

FÉDÉRAL

Le niveau de pratique Fédéral comporte deux filières compétitives par unité : Fédérale A et Fédérale B. Toutes deux suivent le même circuit compétitif, dont la finale nationale par unité est le Trophée Fédéral GAc. Par ailleurs, ce niveau de pratique propose une compétition nationale par équipe, le FestiGAc, pour laquelle l'accès est direct.

FILIÈRES FÉDÉRALES A ET B - COMPÉTITIONS PAR UNITÉ

CIRCUIT COMPÉTITIF

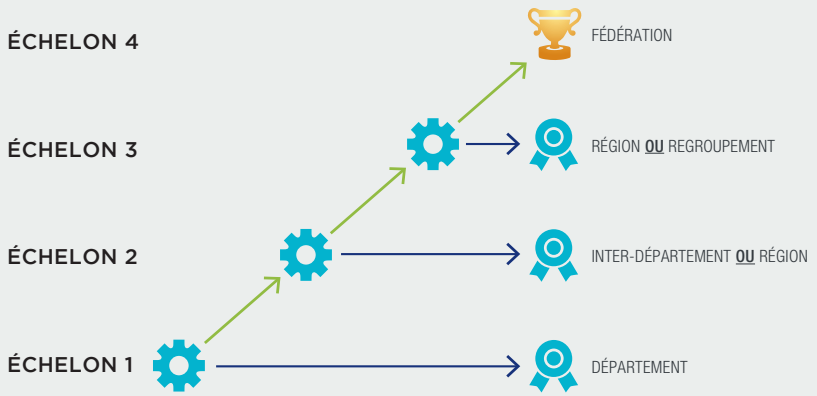

- La sélection à l'échelon supérieur est sur quotas. Ces quotas sont établis par l'échelon supérieur en privilégiant la représentativité de chaque territoire.
- Une finale est organisée dans chaque échelon pour l'ensemble des unités non sélectionnées à l'échelon supérieur et délivre le titre de Champion de l'échelon. Chaque département, région ou regroupement est libre de définir le format de cette compétition.
- Si un échelon organise plusieurs compétitions d'orientation, alors le gestionnaire de cet échelon décide des modalités d'application des quotas d'accès à l'échelon supérieur sur ces compétitions.

FILIÈRES FÉDÉRALES

	Fédérale A		Fédérale B	
Catégories	7-14 ans	Toutes catégories d'âge	7-13 ans	Toutes catégories d'âge
Âges	De 7 à 14 ans	7 ans et plus	De 7 à 13 ans	7 ans et plus
Catégorie d'âge imposée	OUI Si tous les partenaires ont 14 ans ou moins alors l'unité doit concourir en catégorie 7-14 ans		OUI Si tous les partenaires ont 13 ans ou moins alors l'unité doit concourir en catégorie 7-13 ans	
Formats d'unité	Duos (H, F, Mx) Trios (H, F, Mx)	Duos (H, F, Mx) Trios (H, F, Mx) Quatuors (H, F, Mx)	Duos (H, F, Mx) Trios (H, F, Mx) Quatuors (H, F, Mx)	Duos (H, F, Mx) Trios (H, F, Mx)
Programme compétitif	Programme Fédéral A		Programme Fédéral B	
Transmission des cartes de compétition	Remise en salle d'échauffement le jour de la compétition			
Épreuves sélectives	Les compétitions d'orientation du circuit compétitif			
Engagement	Lors de la 1ère compétition du circuit compétitif (département ou inter-département ou région ou regroupement selon le territoire)			
Finale par unité	Trophée Fédéral pour les unités qui atteignent l'échelon national Pour les autres unités, finale du dernier échelon atteint			
Mode de sélection à la finale	Quotas			

MODALITÉS DE SÉLECTION AU TROPHÉE FÉDÉRAL

» Dans chaque catégorie, les unités sont sélectionnées à partir des épreuves sélectives régionales (ou du regroupement) du circuit compétitif Fédéral.

» Toutes les unités entrant dans le quota de leur région (ou regroupement) pour leur catégorie sont sélectionnées au Trophée Fédéral. Les quotas régionaux sont définis dans une lettre FFGym GAc.

» L'Outre-Mer et la Corse peuvent sélectionner au Trophée Fédéral un nombre d'unités défini dans une lettre FFGym GAc, selon les modalités qui leur sont propres.

LE FESTIGAC

ÉQUIPE

Le FestiGAc est une compétition mixte qui accueille des équipes FFG et des équipes UNSS

	Fédérale
Catégories	Toutes catégories d'âges
Âges	7 ans et plus
Effectif	Jusqu'à 3 équipes par club
Formats d'équipe	3/3/2 3 unités au maximum, 2 minimum, 3 unités peuvent présenter leur exercice, les deux meilleurs notes comptent
Programme compétitif	Programme Fédéral par équipe
Calcul de la note d'équipe	Décrit dans la Brochure des Programmes GAc (édition en vigueur)
Niveau des unités présentées	Fédéral
Interdiction de participation	Un gymnaste qui aurait participé au Championnat de France par équipe ne peut pas participer au FestiGAc et inversement
Transmission de la carte de compétition	Remise en salle d'échauffement le jour de la compétition
Engagement	Engagement nominatif direct (pas de sélection)
Matériel	Sauf exception, le praticable utilisé pour le FestiGAc est une surface de tapis de 12x12 m non-dynamique. Dans ce cas, un sur tapis de 200 x 150 x 20 cm est disponible (cf p.33)
Modalités de participation	Tous les gymnastes de l'équipe doivent être licenciés du club qui présente cette équipe Un gymnaste ne peut concourir que dans une seule unité et une seule équipe, que ce soit dans la même fédération ou dans deux fédérations différentes (scolaire et fédérale) Remarque : la composition des équipes UNSS est conforme à la réglementation UNSS, qui peut différer de la règlementation FFGym

MODALITÉS DE SÉLECTION AU FESTIGAC

» Il n'y a pas de sélection, l'engagement est direct.

GYMNASTES AUTORISÉS A CONCOURIR

» Seuls les gymnastes ayant concouru en filière Fédérale ou n'ayant participé à aucune compétition sont autorisés à participer au FestiGAc sur la saison en cours, que ce soit dans une équipe fédérale ou dans une équipe UNSS.

» Un gymnaste ayant participé à l'une des sélectives des filières Nationales A, B ou Élite et non sélectionné au Championnat de France, peut participer au FestiGAc sur dérogation accordée par la CNS et la DTN s'il est contraint de constituer une nouvelle unité pour raison justifiée (blessure, abandon de la part d'un partenaire, etc.). Une demande de dérogation doit être adressée à Marion Limbach-Tarin marion.limbach-tarin@ffgym.fr par le club pour pouvoir l'engager dans son équipe.

PERFORMANCE

GAc

Le niveau de pratique Performance comporte deux filières compétitives par unité : Nationale A et Nationale B. Toutes deux suivent le même circuit compétitif, dont la finale nationale par unité est le Championnat de France GAc.

Par ailleurs, ce niveau de pratique propose une finale nationale par équipe : le Championnat de France par équipe GAc. Il est destiné aux gymnastes des filières Nationales et Élite et possède son propre mode de sélection.

FILIÈRES NATIONALES A ET B – COMPÉTITIONS PAR UNITÉ

CIRCUIT COMPÉTITIF

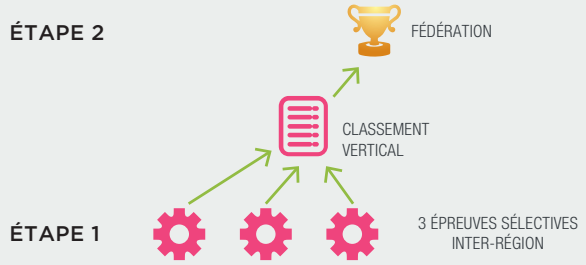

» Une finale régionale ou de regroupement peut être organisée pour les unités non sélectionnées au Championnat de France. Chaque région ou regroupement est libre de définir le format de cette compétition.

SÉLECTIVES INTER-RÉGIONALES

1 SÉLECTIVE DANS CHAQUE INTER-RÉGION

CHAQUE SÉLECTIVE S'ADRESSE À UN TERRITOIRE ÉGAL À
3 INTER-RÉGIONS : L'ORGANISATRICE ET SES DEUX FRONTALIÈRES

» 5 compétitions sélectives inter-régionales sont organisées, une par inter-région. Un club peut participer au maximum à 3 sélectives : celle de son propre territoire et celles des deux territoires frontaliers prédéterminés.

FILIÈRE NATIONALE B

	Nationale B	
Catégories	8-15 ans	Toutes catégories d'âge
Âges	De 8 à 15 ans	9 ans et +
Catégorie d'âge imposée	OUI Si tous les partenaires ont 15 ans ou moins alors l'unité doit concourir en catégorie 8-15 ans	
Formats d'unité	Duo F Duo H/Mx Trios F	Duo F Duo H/Mx Trios F Quatuors H/Mx
Programme compétitif	Programme National B	
Transmission des cartes de compétition	Remise en salle d'échauffement le jour de la compétition	
Épreuves sélectives	Les 3 sélectives inter-régionales concernant le club	
Engagement	A réaliser pour chaque sélective inter-régionale	
Finale nationale par unité	Championnat de France	
Mode de sélection à la finale	Minima de points et numerus clausus	

FILIÈRE NATIONALE A

	Nationale A
Catégories	Toutes catégories d'âge
Âges	10 ans et +
Formats d'unité	Duos F Duos H Duos Mx Trios F Quatuors H
Programme compétitif	Programme libre FIG aménagé
Transmission des cartes de compétition	Envoi avant chaque compétition
Épreuves sélectives	Les 3 sélectives inter-régionales concernant le club
Engagement	A réaliser pour chaque sélective inter-régionale
Finale nationale par unité	Championnat de France
Mode de sélection à la finale	Minima de points et numerus clausus

MODALITÉS DE SÉLECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

» Dans chaque catégorie, un classement national est établi à partir du meilleur résultat obtenu lors des sélectives inter-régionales (appelé classement vertical).

» Dans ce classement, toutes les unités ayant satisfait aux minima de points et qui entrent dans le numerus clausus de la catégorie (sauf Outre-Mer) sont sélectionnées au Championnat de France. Les minima et le numerus clausus sont définis dans une lettre FFGym GAc.

» Pour l'Outre-Mer (ces territoires ne participent pas aux sélectives interrégionales), toutes les unités ayant satisfait aux minima de points lors d'une compétition locale reconnue par la CNS comme compétition sélective sont sélectionnées pour le Championnat de France Performance.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE

	Nationale 1	Nationale 2	Nationale 3
Âges	8 ans et +		
Effectifs	6 à 8 clubs	6 à 8 clubs	6 à 10 clubs
Format d'équipe	5/4/3 5 unités au maximum, 3 minimum, 4 unités peuvent passer à chaque exercice, les 3 meilleures notes de chaque exercice comptent		
Niveau des unités présentées	Performance et Elite		
Interdiction de participation	Un gymnaste qui aurait participé au FestiGAc ne peut pas participer au Championnat de France par équipe, et inversement		
Programme compétitif	Programme par équipe Performance		
Calcul de la note d'équipe	Décrit dans la Brochure des Programmes GAc (édition en vigueur)		
Transmission des cartes de compétition	Envoi ou remise avant la compétition conformément au programme présenté par les unités		
Engagement	Les clubs sélectionnés doivent engager leur équipe en renseignant la composition de celle-ci		
Modalités de participation	Un club ne peut présenter qu'une seule équipe sur la totalité du Championnat de France par équipe Tous les gymnastes de l'équipe doivent être licenciés du club qui présente cette équipe Le club peut présenter des unités qui n'ont pas participé aux autres compétitions de la saison tant que les compétiteurs remplissent les critères d'âge et de programme de la catégorie correspondante		

ÉTABLISSEMENT DU CLASSEMENT VERTICAL PAR ÉQUIPE DES CLUBS

» Le classement vertical par équipe des clubs (ClaVEC) est réalisé en fin de saison à partir des meilleurs résultats obtenus par les unités sur les sélectives inter-régionales et le Championnat de France.

» Pour ce classement, les règles de calcul propres au Championnat de France par équipe sont appliquées.

MODALITÉS DE SÉLECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE

» La sélection se fait d'une saison pour la suivante et non pour celle en cours.

» Sont sélectionnés en Nationale 1 la saison suivante :

- Les clubs classés 1er à 4ème de Nationale 1 ;
- Le club classé 1er de Nationale 2 ;
- Les clubs en tête du ClaVEC et qui ont participé au CDFE de la saison, hors clubs ci-dessus déjà sélectionnés en N1, jusqu'à compléter l'effectif de Nationale 1.

» Sont sélectionnés en Nationale 2 la saison suivante :

- le club classé 1er de Nationale 3 ;
- les clubs en tête du ClaVEC, hors clubs ci-dessus déjà sélectionnés en N1 et N2, jusqu'à compléter l'effectif de Nationale 2.

» Sont sélectionnés en Nationale 3 la saison suivante les clubs en tête du ClaVEC, hors clubs ci-dessus déjà sélectionnés en N1 et N2, jusqu'à compléter l'effectif de Nationale 3.

» Des clubs d'Outre-Mer peuvent participer au championnat de France par équipe en plus des clubs sélectionnés à partir du ClaVEC.

» C'est le club qui est sélectionné sur le Championnat de France par équipe, quelles que soient les unités qui ont permis cette sélection.

» La liste des clubs sélectionnés est publiée dans une lettre FFGym GAc.

UNITÉS FORMÉES LOCALEMENT (UFL)

» Une Unité Formée Localement est une unité dont l'un des partenaires au moins est un Gymnaste Formé Localement.

» En Nationale 1, pour être classée, une équipe doit présenter sur chacune des épreuves au moins 3 Unités Formées Localement.

GYMNASTES FORMÉS LOCALEMENT (GFL)

» Un Gymnaste Formé Localement est un gymnaste qui :

1. a été licencié dans un ou plusieurs clubs affiliés à la FFGym sur la tranche d'âge 7 à 15 ans* pendant 3 saisons consécutives ou non ;
2. **et** qui a participé à au moins trois compétitions de la FFGym dans la tranche d'âge mentionnée ci-dessus au cours de la période considérée.

» *L'âge est déterminé en prenant pour base le 1er janvier de la saison sportive en cours.

» Afin de vérifier le statut GFL/non GFL de chaque gymnaste, les clubs de Nationale 1 doivent fournir en amont de l'engagement la liste des gymnastes susceptibles de concourir. Les modalités de transmission de cette liste sont précisées dans une Lettre FFGym GAc.

ÉLITE

Le niveau de pratique Élite comporte une seule filière compétitive par unité : la filière Élite. Elle suit un circuit compétitif dont la finale nationale par unité est le Championnat de France Élite GAc.
Il n'existe pas de compétition par équipe spécifique au niveau Élite. Cependant, les unités de la filière Élite font partie intégrante du Championnat de France par équipe GAc décrit par le niveau de pratique Performance.

FILIÈRE ÉLITE – COMPÉTITIONS PAR UNITÉ

CIRCUIT COMPÉTITIF

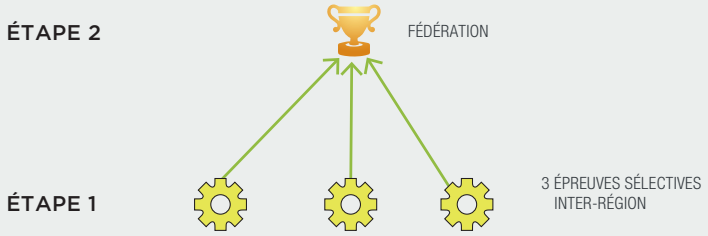

» Une finale régionale ou de regroupement peut être organisée pour les unités non sélectionnées au Championnat de France Élite. Chaque région ou regroupement est libre de définir le format de cette compétition.

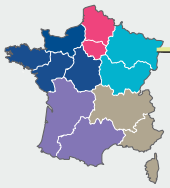

SÉLECTIVES INTER-RÉGIONALES

1 SÉLECTIVE DANS CHAQUE INTER-RÉGION

CHAQUE SÉLECTIVE S'ADRESSE À UN TERRITOIRE ÉGAL À
3 INTER-RÉGIONS : L'ORGANISATRICE ET SES DEUX FRONTALIÈRES

» Un club peut participer au maximum à 3 sélectives : celle de son propre territoire et celles des 2 territoires frontaliers prédéterminés.

FILIÈRE ÉLITE

	AVENIR	ESPOIR	JUNIOR	SENIOR
Âges	De 8 à 16 ans (7 ans d'écart maximum entre les gymnastes)	De 9 à 17 ans (7 ans d'écart maximum entre les gymnastes)	De 11 à 19 ans	13 ans et plus
Catégorie d'âge imposée	NON			
Formats d'unités	Duos F Duos H Duos Mx Trios F Quatuors H			
Programme compétitif	Programme FIG 11-16 ans aménagé + éléments	Programme FIG 11-16 ans	Programme FIG 13-19 ans	Programme Libre FIG
Transmission des cartes de compétition	Envoi avant chaque compétition			
Épreuves sélectives	Les 3 sélectives inter-régionales qui concernent le club			
Engagement	A réaliser pour chaque sélective inter-régionale			
Finale nationale par unité	Championnat de France Élite			
Mode de sélection à la finale	Minima de points			

MODALITÉS DE SÉLECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE

» Dans chaque catégorie, la sélection est établie à partir du meilleur résultat obtenu lors des sélectives inter-régionales.

» Toutes les unités ayant satisfait aux minima de points de la catégorie sont sélectionnées au Championnat de France Élite. Les minima sont définis dans une lettre FFGym GAc.

» Pour l'Outre-Mer (ces territoires ne participent pas aux sélectives inter-régionales), toutes les unités ayant satisfait aux minima de points lors d'une compétition locale reconnue par la CNS comme compétition sélective, sont sélectionnées pour le Championnat de France Élite.